

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Marseillan a été sollicitée par « Caenis Organisation » en vue de l'obtention d'une autorisation pour l'occupation du domaine public situé Place du Marché pour organiser un marché artisanal et traditionnel les vendredis soirs entre le 26 juin et le 28 août 2026.

En application de l'article L2122-1-4 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques (CG3P), pour faire suite à cette manifestation d'intérêt spontanée par un opérateur économique, la commune sollicite tous les autres opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'occupation des espaces présentés ci-dessous.

Le projet est le suivant :

Caenis Organisation désire faire un marché artisanal et traditionnel les vendredis soirs entre le 26 juin et le 28 août 2026 sur la Place du Marché. Il a été fait une demande d'occupation du domaine public.

Toute personne intéressée par l'occupation susmentionnée est invitée à manifester son intérêt, en envoyant une offre conformément aux documents de la consultation, avant le 31/01/26.

Passé ce délai, l'autorisation sera accordée au premier sollicitant